

Tribunes de la majorité municipale

Voiron Ville d'Avenir

Année 2023

Décembre 2023

Dans la nuit du 22 au 23 mars 1944, Voiron éprouvait l'évènement probablement le plus tragique de son Histoire. Dénoncées par la collaboration, 18 personnes dont 13 enfants étaient raflées à la Martellière, puis en partie déportées à Auschwitz parce qu'elles étaient juives. Une seule reviendra vivante, les autres succombant au sort funeste réservé aux victimes des camps d'extermination. En mars 2024, nous commémorerons les 80 ans de cet évènement. Sur initiative exemplaire d'un groupe d'enseignants d'Histoire de nos lycées Ferdinand Buisson et Edouard Herriot, 132 élèves participent cette année à une démarche pédagogique de mémoire. Celle-ci les conduira à visiter le camp d'Auschwitz-Birkenau, accompagnés d'anciens combattants notamment, pour organiser une cérémonie de recueillement derrière le four crématoire au sein duquel le corps des 11 victimes a été réduit en cendres.

Parce que notre équipe municipale est imprégnée profondément du devoir de soutenir la mémoire et de la transmettre, nous souhaitons témoigner d'une ambition mémorielle à la hauteur de la tragédie. Nous avons ainsi souhaité, à titre symbolique et exceptionnel, que l'ensemble des membres du conseil municipal puisse s'associer aux lycéens pour rendre l'hommage dû aux jeunes victimes de la Martellière, 80 ans après leur mort, là où elles ont perdu la vie. Parce que ce sujet fédérateur ne doit évidemment être soumis à aucune dissonance à caractère politique susceptible d'en altérer l'unité, tous les élus d'opposition ont été conviés à prendre part à cette démarche au sein de la délégation Voironnaise qui assistera à la cérémonie organisée dans le camp Polonais. Jamais nous n'aurions pu oser imaginer qu'une cérémonie mémorielle organisée dans le camp Polonais puisse donner lieu à l'ouverture d'une polémique cynique !

Malheureusement, et bien que le groupe « Horizon Voironnais » ait immédiatement saisi la portée de l'évènement en s'y associant avec respect, le groupe « Voiron Citoyenne » emmené par Anne FAVIER n'a pas su renoncer à sa tentation permanente de polémiquer à l'encontre des initiatives de la ville ! Prétextant notamment leur volonté de principe de ne pas prendre l'avion pour des raisons écologiques, ils rompent l'unité du recueillement qui aurait pu donner la force à cette cérémonie représentant l'ensemble de la population Voironnaise par la présence de toutes les sensibilités politiques du Conseil Municipal.

Nous sommes sincèrement consternés par la vacuité des arguments soulevés pour refuser de prendre part à cet hommage. Si des élus craignent à ce point de prendre l'avion pour honorer la mémoire de la page la plus sombre de notre Histoire, des lignes internationales de bus assurent aussi la liaison Lyon-Cracovie ! Mais dans un contexte où l'actualité internationale provoque la résurgence d'agressions dans notre pays en raison des opinions religieuses, nous ne pourrions pas nous empêcher de penser que le prétexte de l'avion est bien commode pour des élus en partie affiliés à un parti politique d'extrême-gauche qui a refusé de prendre part à la marche nationale contre l'antisémitisme.

Novembre 2023

Nul ne peut contester que nous traversons une période éminemment troublée. L'actualité, ponctuée d'évènements qui ne tendent guère à conforter notre moral, nous rappelle toute la complexité du monde et ô combien sa stabilité est précaire. 18 mois après le début de la guerre en Ukraine, l'horreur du récent conflit israélo-palestinien et les attentats qui se sont inscrits dans son sillage à Arras (avec l'assassinat de Dominique BERNARD) et Bruxelles nous interpelle tous, et nous expose à une violence à laquelle nous ne pouvons nous soustraire. Sur le plan économique, la crise inflationniste notamment sur l'alimentation et les énergies pèse sur notre pouvoir d'achat, ce qui n'est évidemment pas de nature à reconforter les esprits et à générer de la confiance dans l'avenir.

Dans le registre des mauvaises nouvelles, le début du mois d'octobre a été marqué par la disparition de Dominique VOVK, artiste reconnu auquel nous souhaitons rendre hommage au travers de ces quelques lignes. Personnage apprécié de beaucoup, ancien joueur du SOV, il a compté dans la vie culturelle voironnaise et a su marquer les esprits,

si bien qu'il laissera une empreinte indélébile dans nos mémoires et nos cœurs. Son œuvre lui survivra, comme en ont le privilège tous les artistes de talent.

Heureusement, malgré les turbulences du monde et la fatalité du destin, la vie continue et nous Voironnais, avons la chance d'être préservés de nombreux phénomènes qui frappent d'autres territoires de manière plus brutale.

Le mois de novembre qui s'ouvre à Voiron sera, comme depuis près de 7 siècles, invariablement accompagné par l'effervescence et la ferveur de la foire de la Saint-Martin.

Avec pas moins de 200 000 personnes qui sont attendues sur le champ de foire, cette édition 2023 s'annonce, sous réserve que les conditions météorologiques nous soient favorables, comme un grand millésime !

La Saint Martin est l'occasion de conclure de bonnes affaires auprès des 400 exposants présents, de se divertir en famille à la fête foraine composée d'une quarantaine de manèges et stands de confiseries, ou encore de passer un moment convivial entre amis au comptoir d'une buvette d'une association voironnaise. Comme à l'accoutumée, l'espace agricole sera animé par les Jeunes Agriculteurs qui proposeront leur burger ainsi que leur cochon à la broche, et nos villes jumelées nous feront l'amitié de leur présence pour l'occasion. De l'inauguration le 10 novembre à 11h à la batucada Zirigidoum qui rythmera les allées, en passant par les activités pour enfants proposées par Macabane, Festijoux ou la compagnie Commun Accord, de nombreuses animations ponctueront ces deux jours de foire. C'est cette atmosphère chaleureuse qui, de tout temps, a fait la réussite de ce rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte !

Ainsi, en dépit des incertitudes et tumultes du monde, la vie à Voiron continue, portée par l'optimisme et la chaleur des Voironnais !

Octobre 2023

La concertation sur la reconversion de l'ancien hôpital est lancée !

Alors que l'hôpital de Voiron a emménagé dans ses locaux flambant neufs à l'été 2021, la question du devenir de l'ancien site laissé vacant s'est rapidement posée. Afin d'éviter la constitution d'une friche urbaine tout en assurant la maîtrise publique du site pour ne pas le livrer à la seule spéculation immobilière, la Ville de Voiron a fait l'acquisition du tènement en 2021 (via un portage foncier assuré par l'EPFL du Dauphiné). En parallèle de l'acquisition, de nombreux diagnostics et études techniques ont été diligentées sous couvert de l'aménageur ELEGIA, révélant les fortes contraintes qui régissent la reconversion du site.

Les lieux sont caractérisés par une forte déclivité, des zones y sont sujettes aux glissements de terrain et se trouvent dans le périmètre de protection de monuments historiques. De plus, le site présente des difficultés d'accès et de circulation (notamment pour les bus et véhicules de grande taille), ou en raison de l'état du pont franchissant la Morge et des liaisons piétonnes aujourd'hui fortement dégradées. Pour notre majorité, cet espace représente l'opportunité de mettre en œuvre les principes que nous souhaitons déployer au travers du nouveau Plan Local d'Urbanisme en cours d'adoption, à savoir limiter l'étalement urbain sur les espaces naturels et agricoles périphériques en reconstruisant la ville sur la ville. Le secteur étant déjà urbanisé, il se prête à accueillir des logements dans des proportions modérées ainsi que des formations post-bac pour les 3500 lycéens que Voiron accueille chaque jour et qui n'ont d'autre perspective que de partir à Grenoble, Lyon ou ailleurs pour poursuivre leurs études supérieures. Concrètement, les édifices architecturalement remarquables comme l'hôpital historique de 1927 seraient reconvertis en logements. La Chapelle serait réhabilitée et la tour Barral restaurée. La rotonde, qui accueillait la maternité et la pédiatrie, se prêterait à accueillir des activités tertiaires et des filières post-bac. Les bâtiments n'offrant pas de perspective de reconversion comme les Urgences sont voués à être démolis pour accueillir des logements neufs. Sur le plan environnemental, le projet accorde une grande importance à la préservation et à la valorisation des espaces verts. Il envisage une réduction significative des espaces de stationnement extérieur au profit des espaces verts, avec une intégration des stationnements dans le volume bâti pour éviter d'encombrer les espaces extérieurs. De plus, le projet prévoit la désimperméabilisation maximale des zones de stationnement, favorisant ainsi une meilleure gestion des eaux pluviales et une connexion plus étroite avec la nature environnante. La concertation publique constitue une étape cruciale du projet, dont le lancement a été réalisé au travers d'une réunion publique organisée à la salle des fêtes le 19 septembre dernier. Cette phase de concertation comprendra des visites urbaines commentées du 25 au 30 septembre auxquelles il convient de s'inscrire au préalable sur le site internet de la Ville. Vous pouvez également dès à présent contribuer par le biais de registres mis à disposition à l'hôtel de ville et sur le site internet voiron.fr jusqu'au 10 novembre. Une exposition est également installée sur les grilles du Jardin de Ville et en mairie.

Septembre 2023

Alors que les écoles voironnaises sont désertées par les enfants occupés à se divertir et se forger des souvenirs, les « grandes vacances » sont pour la Ville systématiquement mises à profit pour y réaliser des travaux d'amélioration. Qu'il s'agisse de réparations, de rafraîchissement pour rendre les locaux plus modernes et adaptés, de rénovation thermique pour améliorer le confort ou de mise en conformité, investir dans nos écoles a toujours été une priorité. Cet été 2023 n'a pas fait exception et voici résumé en quelques lignes, les travaux entrepris pour offrir de meilleures conditions d'apprentissage pour les élèves et d'enseignement pour les équipes pédagogiques à compter de cette rentrée :

L'école Pierre et Marie Curie a bénéficié d'importants travaux de rénovation thermique. Les murs extérieurs ont été isolés et leurs menuiseries ont été changées. Toujours dans un objectif de développement durable, des éclairages LED ont été installés en même temps que les faux plafonds ont été remplacés. L'occasion a été saisie de ces travaux pour également rénover entièrement 3 blocs sanitaires et repeindre les murs et les huisseries pour un montant global de travaux de 330 000 euros.

De manière à éviter les déperditions et améliorer le confort, les fenêtres de l'étage de l'école maternelle de Criel ont également été remplacées au mois d'août.

En matière d'accessibilité cette fois, les travaux entrepris à l'école élémentaire du Faton l'année dernière avec la mise en accessibilité des cages d'escalier ont été poursuivis cet été avec la création d'un bloc sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite en rez-de-chaussée.

À l'école Jules Ferry, la trêve estivale a encore été mobilisée par les désordres subis sur la cage d'ascenseur qui s'inclinait en raison de la décompression du terrain provoquée lors de travaux réalisés sur le réseau d'assainissement. Une opération d'injection de résine dans le sol a permis de stabiliser le sol sous la cage d'ascenseur et de redresser convenablement cette dernière. Des travaux d'étanchéité provisoire ont été réalisés le 13 juillet dernier et une dernière vérification par le mainteneur non encore réalisée à l'heure où nous écrivons ces lignes devrait permettre la remise en service de l'équipement pour la rentrée.

Si ces quelques exemples se bornent à ce qui a été entrepris durant la trêve estivale, ils ne résument pas l'ensemble des investissements prévus tout au long de l'année dans nos établissements scolaires. Toujours est-il que nous espérons que ces quelques améliorations donneront entière satisfaction à nos petits écoliers et aux équipes pédagogiques !

Bonne rentrée à tous !

Juillet - Août 2023

Jusqu'à 14 jours pour accéder à un crématorium pour inhumer un proche : le scandale de la gestion des crématoriums par les PFI ! En date de ce lundi 5 juin, M. Le Préfet de l'Isère a signé un arrêté prolongeant le délai réglementaire de crémation, habituellement fixé à 6 jours, à une durée de 14 jour calendaire après décès. Raison de cette disposition exceptionnelle : le crématorium de Gières, géré par les Pompes Funèbres Intercommunales (PFI), sera fermé pour travaux entre le vendredi 9 juin et le 3 octobre 2023. L'insuffisance d'outils de crémation en sud-Isère, qui occasionne déjà à certaines périodes de l'année des délais difficilement supportables pour les familles de défunts, est rendue insoutenable par l'indisponibilité temporaire du crématorium de Gières pour une durée de 4 mois.

S'il est compréhensible qu'un crématorium doive faire l'objet d'opérations de maintenance périodique, nous dénonçons le renoncement concomitant des PFI à réaliser le projet de crématorium de Voiron, pour lequel elles ont obtenu, au terme d'une procédure lourde de mise en concurrence, l'attribution d'une Délégation de Service Public (DSP) par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.

Par une DSP en date du 24 novembre 2014, le Pays Voironnais a en effet confié aux PFI, après mise en concurrence, la construction et l'exploitation d'un crématorium dimensionné pour recevoir jusqu'à 1500 crémations par an, pour une durée de 25 ans, sur un terrain affecté à cette destination dans le parc d'activité du Parvis 2, dans une géographie idéalement accessible par voie autoroutière ou la rocade ouest de Voiron.

Au terme d'une enquête publique qui s'est déroulée en juin et juillet 2020, et qui a manifesté une adhésion massive au projet de la part de la population, un permis de construire a été délivré aux PFI, purgé de recours depuis. Mais malgré l'aboutissement de cette procédure excessivement lourde et complexe, les PFI ont notifié au Pays Voironnais, au début de l'année 2023, leur renoncement unilatéral à l'engagement du projet. Au mépris de leurs obligations contractuelles, les PFI organisent de manière totalement consciente la pénurie de capacité de crémation avec pour

conséquence d'aggraver la souffrance des familles dans le désarroi lorsqu'elles doivent parfois attendre près de 2 semaines pour inhumer un proche défunt.

Nous dénonçons l'absence totale d'empathie, et le mépris affiché par la Métropole de Grenoble face au respect légitime de ses obligations en qualité d'actionnaire majoritaire de la SEM PFI. Nos démarches engagées auprès du Président de la Métropole, Christophe FERRARI, sont demeurées lettre morte.

Les PFI portent donc sur leurs épaules l'entière responsabilité de cette situation consternante, car la réalisation du crématorium de Voiron dans les délais initialement prévus, aurait permis de rendre soutenable cette fermeture temporaire du crématorium de Gières.

Juin 2023

Face à la fragilité de notre planète et l'importance de sa préservation, chacun d'entre nous aspire légitimement à renouer avec la nature en ville. Au-delà, notre équipe municipale a la conviction profonde qu'il s'agit d'une nécessité si nous voulons adapter nos espaces publics au réchauffement climatique. Aussi, notre volonté de repenser en profondeur les aménagements urbains sous le prisme de leur impact environnemental pour les adapter à de nouveaux usages, des besoins qui évoluent ainsi qu'aux nouvelles mobilités, se traduit concrètement depuis plusieurs années par un large éventail de mesures volontaristes. Au rang de celles-ci figure notamment le vaste effort de revégétalisation déployé à l'appui de notre « Plan 1 000 arbres », dont près de 500 ont d'ores et déjà été plantés en ville depuis 2020. Au cœur d'un printemps pluvieux, nous constatons d'ailleurs avec plaisir que la nature aborde l'été avec une végétation en pleine santé et que ces arbres nouvellement plantés expriment pleinement leur potentiel aux abords de nos espaces publics.

Dans ce même esprit, les travaux d'aménagement qui débiteront prochainement rue Vaucanson comprendront la création de places de stationnement engazonnées permettant la restauration des fonctions naturelles du sol comme nous l'avons fait par le passé rue Bourg de Péage, avenue Jean Jaurès ou sur le parking du Pôle de Vouise. Outre l'impact positif qu'un aménagement de ce type peut avoir sur notre cadre de vie en réaffirmant la place du « vert » en ville, il contribue au maintien de l'infiltration naturelle des eaux pluviales, lutte contre les îlots de chaleur et concourt à la préservation de la biodiversité en milieu urbain.

Nous avons d'autre part rendu accessible au public le Parc du Moulinet dans le prolongement de la coulée verte qui traverse le quartier Rossignol, au sein duquel un autre parc prévu au schéma d'aménagement verra le jour sous peu. Ce secteur dont le développement se poursuit a d'ailleurs été qualifié « d'exemplaire » par les services de l'État, car il comporte 50% d'espaces de pleine terre. Notre Plan Local d'Urbanisme, en cours de révision, place aussi au cœur de sa stratégie la préservation, et même la reconquête, de nos espaces agricoles et naturels. Projet majeur de notre mandat, le réaménagement du Mail fera également la part belle à dame Nature en déplaçant une grande partie du stationnement du secteur vers un nouveau parking silo situé derrière le Grand Angle, pour permettre une large revégétalisation depuis le jardin de ville jusqu'à notre église Saint-Bruno et regagner de l'espace pour de nouvelles mobilités.

La conversion du bassin extérieur de notre piscine municipale en un espace aqualudique s'inscrit également dans cette logique. Le maintien en fonctionnement de cet équipement très consommateur de ressources se serait en effet révélé totalement anachronique car d'une capacité de 850 m3, il consommait plus de 1500 m3 d'eau pour le maintien de la qualité de laquelle il était nécessaire d'avoir recours à l'utilisation massive de traitements chimiques. L'aire de jeu aquatique fonctionnant en circuit fermé, son activité requiert désormais une quantité d'eau, d'électricité et de produits de traitement sans commune mesure avec l'ancienne installation.

Le respect de l'environnement s'inscrit au centre de notre projet. Il permet de lutter contre les effets les plus durs de la chaleur, il embellit, il apaise et s'avère indispensable au maintien de la biodiversité. Il s'agit de notre part d'une marque de considération vis-à-vis du vivant que nous entendons bien continuer d'intégrer à l'ensemble de nos réflexions futures pour faire de Voiron une ville à la hauteur des enjeux de notre époque.

Mai 2023

La vie n'est pas un long fleuve tranquille. Elle est heureusement souvent faite de hauts, mais aussi parfois de bas et personne n'est à l'abri de traverser un jour une période difficile. Protéger les plus fragiles est l'une des principales raisons d'être de la vie en société et depuis 2014, nous avons toujours témoigné notre attachement profond aux valeurs de solidarité et de partage.

Nous avons notamment investi plus d'1 M€ dans le déménagement de notre CCAS afin qu'il offre de meilleures conditions d'accueil et de confidentialité à ses usagers ; nous avons sanctuarisé les moyens alloués aux œuvres de solidarités et les subventions aux associations solidaires malgré les contraintes financières et les efforts demandés partout ailleurs, et nous avons déployé les moyens nécessaires pour offrir des solutions dignes aux personnes qui en ont besoin, qu'il s'agisse d'aide alimentaire, d'urgence ou encore d'hébergement.

Dans le prolongement de cette volonté, nous nous sommes dernièrement portés acquéreurs pour un montant de 225.000 € des locaux de 320 m² situés à l'angle de la rue Béranger et du boulevard de la République anciennement occupés par le magasin Biocoop, afin de permettre à l'épicerie solidaire Amandine d'y implanter son activité.

Ces nouveaux locaux présentent en effet de multiples avantages. D'une surface de vente de 150 m², 3 fois plus importante que l'ancienne, ils permettent désormais de proposer davantage de références de produits et d'accueillir plus de clients solidaires, donc d'aider davantage de personnes. Ils offrent par ailleurs une meilleure accessibilité compte tenu de leur emplacement en centre-ville, une manutention facilitée ainsi qu'un stationnement simplifié grâce à la proximité immédiate du parking derrière le Grand Angle.

Outre l'acquisition de ces locaux, nous mettons tout en œuvre pour que ce transfert et le démarrage de l'activité se déroulent dans des conditions optimales. Nous verserons à l'association une subvention exceptionnelle sur les 3 prochaines années en plus de la subvention annuelle habituelle et finançons son accompagnement prochain par un cabinet spécialisé qui l'aidera à appréhender son changement de dimension. Portées par le dynamisme admirable des bénévoles qui les font vivre au quotidien, les associations qui composent notre tissu associatif solidaire apportent une aide précieuse aux plus vulnérables et isolés d'entre nous. Elles permettent en outre le maintien d'un lien social important dans des moments parfois difficiles auxquels chacun d'entre nous est susceptible d'être un jour confronté au cours de son existence et méritent pour cela toute notre reconnaissance.

Au cœur d'une conjoncture économique qui touche durement un grand nombre de personnes, il est plus que jamais important que les acteurs publics s'engagent à leurs côtés. Tel est le sens de cet accompagnement.

Avril 2023

L'établissement du budget primitif dont le vote s'est tenu le 15 mars dernier est toujours un moment important de la vie municipale qui demande un travail de gestion rigoureux de la part des élus et agents en charge de l'établir. Ce constat est d'autant plus vrai que nous évoluons dans un contexte économique instable où se côtoient crise énergétique, inflation galopante, hausse sensible des taux d'intérêt, effets du conflit en Ukraine et craintes d'une récession, alors même que de fortes contraintes s'exerçaient déjà auparavant sur les finances communales.

Depuis 9 ans, la Ville a en effet perdu en cumulé 11 M€ de dotations de l'État si bien qu'en 2023, nous construisons un budget avec 1,4 M€ de dotations en moins qu'en 2014. Nous nous sommes par ailleurs vu retirer l'essentiel de notre autonomie fiscale et les recettes dynamiques liées à l'activité économique sont intégralement perçues par l'intercommunalité. Enfin, après un épisode pandémique qui a laissé de lourds stigmates, la crise internationale nous confronte désormais, comme tous les Français, aux hausses des prix du carburant, du chauffage de nos équipements, des dépenses sociales etc.

Loin de laisser nos ambitions étouffer sous l'éteignoir de cette conjoncture économique morose, nous poursuivons dans la voie de la gestion rigoureuse dont nous avons posé les bases il y a maintenant 9 ans. Ainsi, grâce à des efforts considérables, nous parvenons dans ce budget 2023 à maintenir la ville agile en conservant un endettement largement inférieur à celui des communes de même catégorie, tout en sanctuarisant notre capacité d'investissement afin de toujours demeurer en mesure de préparer l'avenir et développer l'attractivité de Voiron.

À l'instar des exercices précédents, ce premier acte du cycle budgétaire est le reflet fidèle du volontarisme que nous déployons au quotidien puisque figurent au rang de ses principaux investissements des projets d'envergure tels que : la conversion du site de l'ancien hôpital, le transfert des locaux de notre police municipale, la requalification des équipements publics de Brunetière, la création d'une passerelle reliant Baltiss au centre-ville ou encore l'aménagement d'un espace aquatique.

Conformément à la volonté que nous avons toujours exprimée, ces actions seront bien évidemment concrétisées sans réduire la quantité ni la qualité des services publics rendus aux Voironnais, bien au contraire.

Bien qu'il ne soit pas aisé de concilier nos aspirations avec les paramètres financiers auxquels nous sommes confrontés, ce budget 2023 prouve une fois encore qu'une gestion rigoureuse des deniers publics ne se fait pas nécessairement au détriment de l'ambition d'un territoire et de son rayonnement.

Mars 2023

Installation obsolète au coût d'entretien chaque année grandissant dans un contexte où nos marges de manœuvre budgétaires sont de plus en plus réduites, le bassin extérieur de la piscine municipale n'en demeurait pas moins un équipement auquel les Voironnais étaient particulièrement attachés. Conscients de la dimension affective qui entourait cette structure, nous avons néanmoins dû faire preuve de pragmatisme lorsqu'il s'est agi de prendre une décision pour son avenir. Au moment de poser toutes les données de l'équation sur la table, sa conversion en un espace aqualudique est très vite apparue comme la meilleure alternative pour plusieurs raisons.

La pérennité d'abord car il convient de rappeler que le bassin extérieur de la piscine, inauguré le 12 juin 1954, avait près de 70 ans. Sa structure et son revêtement étaient donc en piteux état, la machinerie de traitement de l'eau était arrivée en fin de vie tout comme la tuyauterie qui était corrodée. Des travaux importants auraient été nécessaires pour le rouvrir, sans pour autant offrir des gages de tenue dans le temps. À l'inverse, la construction d'une plateforme neuve selon les standards actuels offre tous les gages d'une longue durée de vie.

L'aspect économique ensuite, car ces travaux de remise en état se seraient avérés extrêmement onéreux. De l'ordre de 100.000 € pour une seule saison d'ouverture alors qu'une remise à neuf se serait quant à elle avérée trop coûteuse. En outre, avec plus de 182 MWh d'électricité nécessaires à son chauffage, le bassin extérieur représentait à lui seul quasiment 20% de la consommation électrique de la piscine pour seulement 3 mois d'utilisation ! L'espace aqualudique présente quant à lui le double avantage de ne nécessiter ni la surveillance d'un personnel qualifié ni le recours au chauffage de son eau.

Le volet écologique a lui aussi joué un rôle majeur dans notre prise de décision et sur ce thème encore le maintien en fonctionnement de cet équipement très consommateur de ressources se serait révélé totalement anachronique. D'une capacité de 850 m³, le bassin extérieur consommait plus de 1500 m³ d'eau pour le maintien de la qualité de laquelle il était nécessaire d'avoir recours à l'utilisation massive de traitements chimiques. Là encore la plateforme de jeu aquatique répond à ces enjeux puisque son fonctionnement en circuit fermé requiert une quantité d'eau et de produits de traitement sans commune mesure avec l'ancienne installation.

Voici les raisons pour lesquelles nous avons opté pour la création d'un espace aqualudique dont les travaux de construction ont débuté pour permettre une ouverture de ce service nouveau dès cet été. Composé de 12 modules, il présentera de plus l'avantage d'être pleinement accessible aux personnes à mobilité réduite à la recherche d'une alternative pour faire face aux périodes caniculaires que nous connaissons de manière régulière. Nous tenons à rassurer les passionnés de natation qui conserveront la possibilité de réaliser des longueurs dans le bassin intérieur fraîchement rénové et espérons que vous prendrez plaisir à passer des moments en famille dans cet espace propice à la détente et connecté à la nature du jardin de ville.

Février 2023

Soyons résolument optimistes

Nous vivons dans une société de la surinformation et de l'instantané, qui, trop souvent, alimente la sinistrose en donnant trop de place aux mauvaises nouvelles, et pas assez aux raisons de se réjouir. Dans ce contexte, sans négliger ceux qui souffrent, il nous semble toutefois important en ce début d'année de vous exposer quelques bonnes raisons locales d'avoir le sourire et de conserver foi en l'avenir. La qualité de l'air dans la grande métropole grenobloise n'a jamais été aussi bonne depuis 20 ans. Le taux de chômage de notre territoire s'établit à son niveau plancher de 5,2%, qui est le plus bas de tout le département de l'Isère, lui-même plus performant que la moyenne des départements de notre grande Région Auvergne-Rhône-Alpes. En 2022 à Voiron, nous avons battu le record de naissances, avec 1354 nouveaux nés qui ont vu le jour dans notre maternité ! Plus d'une vingtaine de nouvelles boutiques ou restaurants ont enrichi le tissu commercial de proximité qui fait notre fierté. Et des entreprises continuent de s'implanter dans notre ville en y créant de la richesse et des emplois, tout particulièrement depuis quelques mois dans la Zone d'Activité du Parvis 2, aménagée par le Pays Voironnais en bordure de la rocade. Nombreux sont par ailleurs les Voironnais qui excellent dans leur domaine au point d'avoir fait la fierté de la ville en nous représentant en 2022 dans les émissions de télévision à la plus forte audience ! Ainsi, les frères Jess and West se sont produits à « The Voice », et c'est un Voironnais qui s'est hissé jusqu'en finale de l'émission, en la personne de Mister Mat.

Chaque semaine depuis maintenant des mois, Geoffrey TRENTA, agent immobilier et par ailleurs président de notre Union Commerciale Voiron Commerces 2.0, est chroniqueur de l'émission « Proprio à tout prix » sur TMC. Mathieu DOS SANTOS et David LEVENKRON ont été invités à plusieurs reprises chez Cyril HANOUNA pour faire le récit de leur engagement d'urgence auprès de la population Ukrainienne dès les premières semaines du conflit. La boulangerie « Le rythme du pain » a été mise à l'honneur dans l'émission « La meilleure boulangerie de France » sur M6. Enfin, le savoir-faire exceptionnel de Stéphane BONNAT, ou celui des Pères Chartreux, ont valu à Voiron d'être évoquée à de

multiples occasions pour les chocolats ou la liqueur qui sont au cœur de notre patrimoine. Chaque génération apporte quelque chose d'original, quelque chose de différent de la précédente, les choses changent mais chacune d'entre elles amène sa part de progrès. Voiron est riche de talents, de compétences, de femmes et d'hommes, de jeunes gens brillants, mobilisés pour être utiles à ceux qui les entourent. Pour illustrer ce propos, nous vous invitons à visionner sur la page Facebook de la ville, le clip mettant à l'honneur la jeunesse que nous avons réalisé et qui a été diffusé à l'occasion de la dernière cérémonie des vœux. Nous avons tous les atouts entre nos mains pour offrir à nos enfants un futur empreint de confiance. Dans ces conditions, soyons résolument optimistes !

Janvier 2023

Face à la menace d'une incapacité du réseau électrique à répondre aux besoins de la population à l'entrée de l'hiver, le gouvernement a déployé un plan national de délestage électrique. Celui-ci consiste en des coupures d'électricité localisées et temporaires, exceptionnellement utilisées en dernier recours afin de maintenir l'équilibre général du système électrique et éviter ce que l'on appelle communément un « black-out ». Concrètement, si le gestionnaire du réseau (RTE) détecte un risque d'insuffisance, il émettra une alerte « Ecowatt orange » ou « Ecowatt rouge » pour appeler les entreprises, les collectivités et les citoyens à réduire leur consommation d'électricité entre 8h et 13h et entre 18h et 20h, périodes de pics de consommation.

À la suite de cette alerte et seulement si la mobilisation demandée n'a pas suffi à écarter le risque d'une défaillance, RTE pourra être amené, 2 ou 3 jours après la première alerte « Ecowatt rouge », à demander aux distributeurs de procéder à des coupures d'électricité qui seront mises en œuvre pour éviter une panne de grande ampleur. Celles-ci excluront uniquement les établissements de santé ou gérant des cas d'importance vitale ainsi que les entreprises dont l'interruption de l'activité pendant 2 heures entraînerait la perte de l'outil de production. L'information d'une coupure à venir sera alors communiquée la veille à 17h00 pour des interruptions ayant lieu le lendemain. Pour tout un chacun et à plus forte raison pour une collectivité telle que la nôtre assurant la gestion d'équipements accueillant du public, le fait d'être prévenus si tardivement n'est pas sans poser des difficultés. Afin d'être prêts à y faire face, nous avons d'ores et déjà pris les devants en opérant auprès des services de la Ville un recensement des complications que pourrait engendrer une telle situation. Le but de ce travail d'anticipation est d'appréhender les risques et enjeux en amont et de prévoir une organisation compatible avec d'éventuelles coupures de courant.

Nous avons par ailleurs prévu la réactivation de notre cellule de crise PCC en cas de délestage annoncé. Cette instance qui réunit cadres et élus municipaux dans une configuration destinée à fluidifier la circulation de l'information et à accroître notre réactivité de manière significative, permettra si nécessaire de répondre à l'urgence comme ce fut notamment le cas au plus fort de la crise sanitaire liée au Covid. Nous avons en outre prévu d'y associer les services de secours et de protection à la population avec lesquels nous avons pour habitude de travailler en étroite collaboration et qui seront eux aussi amenés à adapter leur fonctionnement à la situation. Bien que ces délestages et leurs conséquences puissent légitimement inquiéter, à l'heure où nous écrivons ces lignes il y a tout lieu de se montrer rassurants. Le sens collectif des responsabilités qui constitue notre meilleure chance d'échapper à ces interruptions semble primer puisque la consommation a baissé de 9% sur l'ensemble du pays à période comparable. L'anticipation permettant d'éviter bien des écueils, nous demeurons néanmoins mobilisés et vigilants afin de parer à toute éventualité pour que chacun soit en mesure de passer un hiver serein.